

## **ART : Hoballah se défend**

Le secrétaire général de l'Autorité de régulation des télécoms (ART), Imad Hoballah, s'est défendu hier contre les accusations dont il a fait l'objet au cours des derniers jours. « L'Autorité fonctionne en accord avec la loi 431 sur les télécoms », a-t-il indiqué. Par ailleurs concernant le prolongement de son mandat et des membres de l'Autorité, il a affirmé que la décision revenait au Conseil des ministres, qui « lui seul possède les prérogatives pour agir sur ce dossier ».